

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2025

---

## SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Adopté

### AMENDEMENT

N ° AS608

présenté par  
Mme Vidal, rapporteure

-----

#### ARTICLE 7

I. – À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« des soins palliatifs et d'accompagnement »

les mots :

« d'accompagnement et des soins palliatifs ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, substituer aux mots

« aux soins d'accompagnement »

les mots :

« à un accompagnement et aux soins palliatifs ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec la dénomination « accompagnement et soins palliatifs », proposée par la rapporteure à l'article 1<sup>er</sup>.